

Compte rendu réunion comité de quartiers

Secteur 1 – Les Elmes

du vendredi 19 mars 2021

Référents présents :

- . Monsieur BILLIAU Patrick
- . Madame LEVAIN Annick

➤ Le rôle de l'habitant au cœur de la stratégie touristique de Banyuls-Sur-Mer

Monsieur le Maire précise que :

- L'office de tourisme et la commune sont entrain de refondre le site internet de l'office de tourisme qui sera présenté lors d'une réunion afin que vous le visitiez et donniez votre sentiment.
- 70% des nuitées locatives proviennent des hébergements non marchands. Les touristes logent directement chez l'habitant, dans des résidences secondaires ou vont chez de la famille.
- La présence des touristes permet d'avoir des équipements que nous n'aurions pas et ils contribuent, dans la ville, à amener un peu plus et à rendre la ville beaucoup plus attractive et nous en bénéficions.

Il annonce :

- quand la situation le permettra, nous souhaitons consacrer une journée aux jeunes de Banyuls qui auront 18 ans. Nous allons leur offrir un baptême de plongée et organiser une grillade
- qu'une guide conférencière a été recrutée, à l'office de tourisme, pour organiser des visites guidées de la ville. Lesquelles rencontrent un réel succès
- dès que cela sera possible, nous allons organiser, avec les comités de quartiers, une visite guidée de la ville, sur plusieurs jours

Il donne, ensuite, la parole à Laura HEBERT, agent de l'office de tourisme.

Laura informe l'assemblée que l'office de tourisme et la commune de Banyuls-Sur-Mer travaille ensemble. Cela s'est concrétisé, cette année, par la mutualisation officielle du service culture communication animations de la mairie avec les services de l'office de tourisme, pour créer un pôle communication au sein de l'Office de Tourisme.

On espère s'adapter aux attentes des touristes et de nos visiteurs. Ce que l'on veut faire, aujourd'hui, c'est axer notre stratégie touristique de la commune sur l'habitant, qu'il puisse devenir prescripteur de la commune et ambassadeur du tourisme à Banyuls. Ce que nous voudrions, c'est que vous puissiez tester les équipements touristiques, tester ce que l'on met en place, que vous participiez à nos animations, aux activités, pour nous en faire un retour. Parce que vous avez votre propre avis de l'expérience que vous avez eu en visitant tel ou tel site, en faisant telle ou telle visite guidée etc ...

Comme vous avez testé les éléments, vous êtes à même de pouvoir en parler autour de vous et on sait qu'aujourd'hui ce qui marche le plus, c'est la notion de vraie expérience.

Aujourd'hui, ce que l'on veut faire, c'est travailler main dans la main avec vous. Par quels moyens ? Via les réseaux sociaux, via l'hashtag # Banyuls. Ce qui nous permettrait de récupérer et relayer le contenu (photos, vidéos, bons plans) et justement de créer cette notion de vraie expérience pour promouvoir Banyuls sur Mer.

Vous pouvez, également, si lors d'une activité, une chose ne vous plaît pas, nous le faire remonter, directement, au niveau de la municipalité ou de l'office de tourisme. Cela permet la prise en compte directe de votre retour pour que nous puissions réagir rapidement et apporter des solutions.

Nous cherchons un moyen de communication, le plus fiable possible, afin de toucher tout le monde. C'est pourquoi, nous vous invitons à vous inscrire, si ne n'est pas déjà fait, à notre newsletter, de nous communiquer vos coordonnées ou bien de vous manifester auprès de nous. Ceci, afin que l'on puisse vous mettre dans la boucle, de vous ventiler l'information et vous transmettre l'information la plus juste possible pour que vous puissiez la diffuser autour de vous avec le bouche à oreille.

Vous avez pu constater que nous avons plusieurs méthodes de communication :

- Le JT Banyuls
- Les articles
- Les publications sur nos réseaux sociaux
- Le blog qui est très bien alimenté
- Le site internet

Nous avons besoin de vous pour avancer. Les vrais usagers c'est vous et les meilleurs messagers d'un territoire c'est vous.

On va s'appuyer sur le dispositif des référents de quartiers pour faire passer le message puisqu'ils sont proches de vous, pour vous véhiculer l'information mais n'hésitez pas si vous avez des retours ou si vous souhaitez être directement informé, manifestez-vous auprès de nous.

Nous organiserons dès que possible des visites guidées, visites de sites pour vous permettre de vous approprier Banyuls afin de mieux le promouvoir autour de vous.

➤ **Résidence Eden Roc :**

. pas de numéro de voirie.

Monsieur le Maire répond qu'un numéro de voirie sera attribué pour toute la résidence. Le service urbanisme sera avisé pour suite à donner.

. Sortie de la résidence : pas de visibilité lorsque des véhicules d'un gros gabarit sont stationnés sur la première place de parking sur la gauche, dangereux car les voitures arrivent vite

Monsieur le Maire indique que cela sera vu avec les services techniques et la police municipale.

Le Conseil Départemental doit venir pour traiter la descente devant le GICB, je vais le faire venir, aussi, pour cette avenue qui est une route départementale, afin de trouver une solution pour faire ralentir les automobilistes.

➤ **Excès de vitesse avenue Alain Gerbault**

Il est proposé, la mise en place :

. d'un feu bicolor qui passe au rouge lorsque les véhicules arrivent vite

Monsieur le Maire indique que cela n'est pas à l'ordre du jour. Il préférerait la mise en place d'un ralentisseur identique à ceux mis en haut des Arcades.

. d'un rond-point au milieu ce qui obligerait à ralentir pour faire le tour du rond-point

Monsieur le Maire dit qu'il n'est pas sûr qu'il y ait la place pour le faire. Comme il s'agit d'une route départementale, il doit demander au Conseil Départemental de venir sur place afin d'étudier la possibilité de faire un rond-point et savoir qui va le financer.

Avec un rond-point, les conducteurs ralentissent en y arrivant mais accélèrent une fois qu'ils l'ont passé.

Il ajoute que si l'on met en place deux ralentisseurs, cela ferait vraiment ralentir la vitesse. On le constate avec ceux mis à l'entrée de Banyuls.

➤ **Piste cyclable – il est demandé de prévoir une piste cyclable dans les futurs aménagements routiers**

Monsieur le Maire répond que c'est plus compliqué de faire des pistes cyclables car c'est calibré. Pour l'instant, il n'a pas été possible d'en faire. Dans les aménagements que fait le Département sur la réfection des routes entre Banyuls et Cerbère et maintenant entre Banyuls et Port-Vendres, les pistes cyclables n'y sont pas, parce que c'est calibré.

Il ajoute que plusieurs essais ont été faits pour ralentir la vitesse :

- coussins berlinois : pas concluants. Ont dû être retirés suite aux plaintes de riverains car trop bruyants
- panneaux : pas dissuasifs
- stationnement en quinconce (rues Georges Clémenceau, Edouard Herriot et Saint Exupéry). Cela permet de créer des obstacles et de faire ralentir. Cela fonctionne bien

➤ **Distributeur sachet crottes**

Monsieur le Maire dit qu'un distributeur sera installé et précise que dès qu'ils sont remplis, ils sont vidés aussitôt.

➤ Déjections canines

Monsieur le Maire indique qu'une importante campagne est menée par la police municipale pour attraper les chiens laissés en liberté. Il demande à la police municipale de sévir et de verbaliser les propriétaires indécents qui promènent leur chien sur la plage ou qui le lâchent afin qu'il fasse ses besoins.

Il ajoute que Banyuls est assez fourni en espaces naturels, à proximité, pour emmener promener son chien.

➤ Parking les Elmes

Monsieur le Maire précise qu'il va être restructuré afin d'augmenter le nombre de places. Ce sera un éco-parking où un maximum de végétation, d'arbres sera conservé.

Une personne explique que, lorsque le parking est plein, les voitures viennent se garer au-delà. Une fois, elle n'a pas pu sortir car des véhicules étaient garés au tunnel, les conducteurs ne sachant pas que c'est un chemin rural.

Monsieur le Maire répond qu'il va être signalé mais qu'il n'est pas possible de mettre une barre à cause des vigneron.

➤ Entretien chemin rural

Monsieur le Maire répond que pour pouvoir intervenir, il faut déposer une déclaration d'intérêt général (D.I.G.) auprès de la D.D.T.M. Il faut savoir que lorsque la D.D.T.M. donne son autorisation, les travaux doivent être effectués selon leurs directives et pas comme la commune le souhaite. Pour les travaux effectués ici, nous avons interrogé la D.D.T.M. qui est venue sur place, nous a indiqué comment procéder et à quel moment les faire et nous avons dû déposer une D.I.G.

➤ Parking de la gare

La commune est en pour parler pour acquérir le parking de la gare qu'elle loue actuellement. C'est un terrain en espace classé pour faire des stationnements.

Nous avons un grand projet sur la gare. Nous souhaitons qu'elle devienne une entrée de Banyuls car nous pensons que les gens vont se déplacer de plus en plus avec le train et que chaque ville a une gare, pratiquement dans le centre-ville, qui devient un accès à la ville.

Un peu plus haut que le rond-point Bigeard, rue Georges Clémenceau, à partir du petit mur en brique rouge, la commune veut faire une route qui longera la voie ferrée et arrivera au parking de la gare. Ce sera une route à double sens car, si un problème de transport de passagers survient, il faut que les cars puissent aller jusqu'à la gare pour les prendre en charge.

Ensuite, nous voulons :

- arranger le parvis de la gare
- acheter le parking de la gare afin d'y aménager un parking d'environ 200 places, à l'abri des inondations, accessible toute l'année

➤ Stationnement – mobilité – circulation

Monsieur le Maire précise qu'une grande étude va être lancée. Un bureau d'étude, spécialisé dans la mobilité, le stationnement, la circulation et la vitesse, a été choisi pour faire un diagnostic de :

- comment on se gare ?
- comment on circule ?
- quelle est la mobilité et les problématiques de mobilité à Banyuls ?

A la suite de cette étude, des ateliers seront mis en place, par tables de 8 à 10 personnes, comme pour le P.LU. Chacun pourra donner son avis.

Y participeront :

- les comités de quartiers,
- les artisans
- les commerçants
- les associations

➤ **Renaturalisation de la rivière**

C'est un projet important et très écolo. Une vraie trame verte qui va être créée dans Banyuls

Avec ce projet de renaturalisation, il y aura un cheminement doux qui permettra aux personnes de s'y promener, d'y faire du vélo, du footing.

Les berges de la rivière vont être replantées avec des espèces emblématiques (graines prises en amont), des petits saules pleureurs, des tamaris, des roseaux. Cette rivière va retrouver son équilibre avec des prédateurs et des insectes. Nous aurons une rivière avec des oiseaux, des couleuvres, des serpents, des lézards, des papillons. Nous allons retrouver au cœur de la ville un vrai espace naturel qui sera ouvert au public dans lequel on pourra cheminer.

C'est un très joli projet cité en exemple par les services de l'Etat.

➤ **Acquisition de deux terrains sous la gendarmerie**

La commune a acquis deux terrains en bas de la gendarmerie pour créer un parking, de façon à pouvoir, l'été, amener les personnes en ville avec une navette. Il sera fait un peu à l'image de celui de Paulilles, un peu ombragé avec des haies.

➤ **Bartissol**

Dans ce bâtiment vont être aménagés :

- . une médiathèque
- . un centre culturel
- . des salles pour les associations (judo, danse ...)

➤ **Tunnel : dépôt de branchages**

La police municipale va contacter les propriétaires

➤ **Trottoirs et bancs**

Monsieur le Maire annonce que les trottoirs qui longent la plage vont être refaits et les bancs changés

➤ **Centre Hélio Marin**

Monsieur le Maire informe que les travaux du Centre Hélio Marin ont permis de conserver la M.A.S (Maison d'Accueil Spécialisé) ainsi que le transfert de la maison de retraite Paul Reig et de la résidence Vincent Azéma. 220 emplois ont pu être maintenus.

Il a fallu construire, un chenal de 22 m en bas et 27 m en haut, pour l'évacuation des eaux afin que les terrains qui étaient en zone rouge passent en zone bleue, pour que l'on puisse y construire la maison de retraite Paul Reig.

➤ **Plage « non fumeur »**

La plage du Centre Hélio Marin est non-fumeur

Sandrine COUSSANES présente les référents du secteur 1 qui sont :

- . Monsieur BILLIAU Patrick
- . Monsieur LEVAIN Annick

Si vous avez des demandes à formuler, vous pouvez leur envoyer par mail, sans attendre la réunion annuelle.

Ils nous les transmettent, ensuite, afin qu'elles soient présentées en réunion hebdomadaire de travaux et traitées le plus rapidement possible.

Vous trouverez l'adresse des référents sur le site internet de la commune